



Mise en contexte - dépôt initial (an 1)

Ce document contient les questions pour la mise en contexte du dépôt initial du plan d'action. Ces questions sont intégrées au système informatisé de dépôt et suivi des plans (Espace regroupement). Il vous permet de travailler en mode «brouillon» et de faire par la suite la saisie des données dans le système informatisé.

1) Y a-t-il des éléments contextuels qui permettraient à Avenir d'enfants de mieux apprécier votre nouveau plan d'action?

- 8 années d'expériences dans la travail collectif en petite enfance – maturité de concertation acquise
- La maturité nous a permis de s'assurer d'une planification arrimée :
 - o En 2015-2016, avec Québec en forme
 - o En 2016, intégration de la petite enfance au Comité de développement social, démarche intégrée de planification menée par SME,
 - o Travail collectif en vu du développement d'un Projet d'impact collectif (PIC)
- Contexte de bouleversements dans nos réseaux de partenaires institutionnels et communautaires depuis trois ans :
 - o Scolaire
 - o Services de garde
 - o Santé et services sociaux
 - o Arrondissement
 - o Loisirs
- Pénurie persistante d'organismes communautaires dédiés à la famille (un seul organisme ayant ce mandat : la Maison des Familles).
- Ici, l'information concernant nos choix de poursuivre des actions porteuses jusqu'en 2020 sera décrite (décrire les choix, défis et impacts).
- Nommer aussi les actions qui ne reviendront pas.

2) Mobilisation des partenaires et façons de travailler ensemble

a. Au cours du dernier cycle de planification, parmi ces types de partenariat, lequel a caractérisé le plus votre mobilisation (cocher une seule case et donner un ou des exemples).

Réseautage

Se définit comme l'échange d'informations pour le bénéfice mutuel.

Donner des exemples : Cliquez ici pour taper du texte.

Coordination

Se définit comme l'échange d'informations et la modification de certaines activités pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun.

Donner des exemples : Cliquez ici pour taper du texte.

Coopération

Se définit comme l'échange d'informations, la modification de certaines activités et le partage de ressources pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun.

Donner des exemples : Cliquez ici pour taper du texte.

Collaboration

Se définit comme l'échange d'informations, la modification de certaines activités, le partage de ressources et le renforcement de la capacité d'un ou d'autres acteurs pour le bénéfice mutuel et la poursuite d'un objectif commun en partageant les risques, les ressources, les responsabilités et les bénéfices.

Donner des exemples : - Les activités collectives (l'objet de notre démarche d'évaluation évolutive) ont permis tous les éléments ci-haut. Par exemple : les données d'évaluation indiquent clairement que le groupe de co-développement a une fonction clé de **partage d'informations** entre organismes qui auparavant avaient moins de contacts, par lesquels ils ont appris sur leur offre de services mutuelles, leurs clientèles respectives et communes et leurs façons de fonctionner. Les données d'évaluation indiquent que sur le plan du **partage de ressources et du renforcement des capacités**, les ateliers conjoints ont permis aux partenaires de différents secteurs et mandats d'offrir ensemble des occasions d'expertises partagées pour le bénéfice des familles, ce qui a aussi renforcé leurs propres capacités d'intervention. Dans un autre exemple, les formations collectives ont amené les intervenants de différents milieux à développer des approches communes dans l'intervention auprès des enfants. Les trois formes d'intervention de proximité étudiées dans l'évaluation se sont, les données nous disent, alignées au fil des trois dernières années dans la **poursuite d'un objectif commun** de la communauté, permettant le développement de davantage de cohérence, de complémentarité et de complicité dans les façons d'intervenir auprès des familles.

b. Quels sont les principaux bons coups du regroupement touchant la mobilisation des partenaires et vos façons de travailler ensemble?

Lors du bilan collectif des partenaires en janvier 2017, il y avait consensus que le changement le plus important dans la communauté depuis les 8 ans était **la concertation approfondie en petite enfance** et ce, à multiples niveaux et grâce au Plan d'action. À cette retombée s'ajoutent : le succès du **travail ensemble dans le travail de proximité**; et le développement d'une **vraie culture d'évaluation** qui utilise ses résultats. Selon l'analyse collective, ces retombées ont contribué directement ou indirectement : à la **sensibilisation de la communauté** par rapport à l'importance de la petite enfance (important dans le contexte de la planification de quartier en cours); au **rayonnement des membres**; à **une hausse de demande de services** pour les 0-5 ans; et une **hausse de l'offre de services** en réponse.

c. Quels sont vos principaux défis touchant votre mobilisation et vos façons de travailler ensemble? Comment ont-ils été relevés?

Principaux défis identifiés par la collectivité ont été :

- Besoin de bien articuler et structurer l'action en petite enfance à l'intérieur de la collectivité plus large qui est le CDS. Pour y faire face, il y avait une période de transition graduelle sur 2 ans, préservant la structure du Comité enfance-famille pour les fins de cette planification, et l'intégration du Plan d'action en petite enfance aux autres plans d'action, et ce, au sein du CDS : École-famille-communauté, SIPPE, ÉMES, et PIC. Il a fallu vivre une période grande redondance et de présentations répétées afin de ne s'assurer qu'aucun des messages clés soient perdus en cours de route.
- Défis occasionnés par les bouleversements que vivent les partenaires institutionnels, (réorganisations, coupures,) qui les rendent moins disponibles pour mobiliser et concerter. Pour relever ce défi, nous nous sommes armés de patience et d'une attitude d'accueil permanente, sachant que des partenaires participent aux limites de leurs disponibilités. Des liens ont quand même été maintenus avec les institutions et elles nous ont tenues informés des développements internes via les différents comités de travail.
- Incertitudes majeures chez les partenaires quant au réalisme de la durabilité des actions et de la mobilisation dans l'absence de ressources humaines. Lors du bilan collectif de janvier 2017, les partenaires ont convenu d'explorer des pistes pendant le présent plan triennal.
- Défis nommés lors de l'évaluation autour de l'adhésion à la notion de « langage commun » et l'équilibre des ressources pour l'ensemble de la population de Mercier-Est.

d. Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?

La présence de la concertation s'est accentuée : La mobilisation des partenaires a permis une couverture du territoire plus développée; et on rejoint davantage de familles qu'avant, isolées et vulnérables.

Il y a beaucoup plus d'arrimage : les partenaires ont acquis le réflexe de se parler, et d'impliquer les autres dans la planification de ses propres activités . Il y a une plus grande complémentarité entre les actions des différents organismes, et une plus grande facilité de référer aux organismes plus pertinents car a) il y a une plus grande compréhension de leur langage, rôle; b) la connaissance et la confiance en les personnes se sont approfondies. En conséquence, il y a davantage de retours et relances pour suivre des personnes référées, pour ne pas échapper personne.

L'esprit et la capacité collective sont augmentées– par ex., nous croyons que la capacité de travailler en commun, développé en en petite enfance, a facilité les échanges menant à la créations du PIC. Les acteurs de la petite enfance sont devenus des partenaires incontournables dans l'ensemble des démarches de développement social de Mercier-est.

3) Mise en œuvre et retombées du dernier plan d'action

a. Quels sont les principaux bons coups du regroupement touchant la mise en œuvre du dernier plan d'action?

- Malgré les défis et les bouleversements, la mise en place de presque la totalité des actions telles que prévues.
- Articulation des rôles de la travailleuse de milieu, de l'intervenante sociale et de l'intervenante en éveil à la lecture et au langage au point d'avoir atteint en effet amplificateur : les réseaux de chacun sont les réseaux de tous.

b. Quels sont les défis rencontrés dans la mise en œuvre? Comment ont-ils été relevés?

- Défis occasionnés par les bouleversements que vivent les partenaires institutionnels, (réorganisations, coupures,) qui les rendent moins disponibles pour mobiliser et concerter.
- Introduction d'actions majeures par le système de services sociaux – Triple P et Alliance – ce qui a occasionné un besoin d'arrimage et d'intégration notamment parce que le territoire était plus large que Mercier-Est.

3.1) Concernant spécifiquement le plan d'action - Système Enfant

Au regard de vos constats, quelles sont les principales retombées de votre action collective (prévues ou imprévues) (au niveau des croyances, attitudes et comportements des enfants, des familles et de la communauté) qui indiquent une progression vers l'atteinte de vos transformations souhaitées et de votre objectif?

Les compétences sociales des enfants ont été développées dans plusieurs cadres. Certaines actions les ont touchés directement (Heure du conte, Mini-Yoga, Karibou) et d'autres ont habilité des intervenants de les accompagner dans ce développement (formation Brindami; Intervention en ÉLÉ au sein des milieux de garde).

La formation et programmation Triple P. ont été intégrés aux actions collectives du Plan d'action, permettant aux intervenants du Plan de devenir des agents multiplicateurs dans leurs milieux respectifs.

Le travail de milieu a rejoint un très grand nombre de familles isolées, les mettant en contact avec des ressources qui leur offrent du soutien pour accompagner le développement des compétences sociales.

À travers ces actions, nous constatons une multiplication des activités et des offres de services qui intègrent des notions et messages communs autour du développement social.

- Quels sont les éléments qui ont permis d'obtenir ces retombées?

Le travail dévoué des partenaires qui n'ont pas cessé de trouver des occasions de participation qui répondent aux besoins d'une variété de clientèles de Mercier-Est, y compris les plus vulnérables.
Les ressources du Plan d'action.

La capacité de résolution de problèmes du CCEF lorsque des défis ont émergé.

- Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?
Créer une offre de services cohérente pour le développement des compétences sociales des enfants implique l'engagement soutenu d'un grand nombre d'acteurs. Le travail de coordination et de relais entre sous-groupes d'action est considérable.
- Quels sont les facteurs essentiels pour voir durer dans le temps ces retombées?
 - Les actions continuent d'être portées par les partenaires,
 - Un accompagnement demeure disponible pour eux.

3.2) Concernant spécifiquement le plan d'action - Système Famille

Au regard de vos constats, quelles sont les principales retombées de votre action collective (prévues ou imprévues) (au niveau des croyances, attitudes et comportements des enfants, des familles et de la communauté) qui indiquent une progression vers l'atteinte de vos transformations souhaitées et de votre objectif?

- Quels sont les éléments qui ont permis d'obtenir ces retombées?

La principale retombée du travail collectif dans le système famille est l'identification et la dissémination des messages communs visant l'autonomisation des parents à travers les milieux de vie et ce, par :

- La production et mise en action des Pictogrammes
- Le groupe de co-développement
- Les ateliers conjoints de l'intervention sociale en développement des compétences parentales
- L'opérationnalisation de Triple P.

- Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?

Selon les entrevues d'évaluation, la répétition des messages par d'autres intervenants à travers différentes activités contribue au renforcement de ses messages, ce qui facilite les changements chez les participants.

- Quels sont les facteurs essentiels pour voir durer dans le temps ces retombées?
 - Les actions continuent d'être portées par les partenaires,
 - La mobilisation des partenaires demeurent soutenue,
 - Un accompagnement demeure disponible pour eux.

3.3) Concernant spécifiquement le plan d'action - Système Communauté

Au regard de vos constats, quelles sont les principales retombées de votre action collective (prévues ou imprévues) (au niveau des croyances, attitudes et comportements des enfants, des familles et de la

communauté) qui indiquent une progression vers l'atteinte de vos transformations souhaitées et de votre objectif?

L'évaluation a permis d'identifier les retombées des initiatives collectives pour les organismes partenaires. Au niveau des organismes, ceux-ci comprennent des rapprochements entre institutions et organismes communautaires, une reconnaissance élargie des spécificités, créneaux d'expertise, et intérêts de chaque partenaire, et l'attraction de nouvelles clientèles, ce qui contribue à une hausse de l'offre de services. Au niveau de l'intervention, il y a eu davantage de travail en concertation pour les clients communs. Les ateliers conjoints ont créé des nouveaux espaces d'expression et de participation pour les parents, contribuant à réduire leur isolement. Ils sont aussi l'occasion de l'apport d'un nouveau regard sur les participants, ce qui aide à mieux à les comprendre et donc qui aide les interventions par la suite. Le groupe de co-développement a permis une meilleure connaissance des ressources du milieu : mandats et mécanismes de fonctionnement des acteurs. Il a créé un accès élargi au réseau d'aiguillage. Il a eu un effet indirect de changements de pratiques, par le biais des réflexions des participants sur leur propre pratique.

Au précédent plan, notre constat prioritaire relié au Système Communauté était : Pas de vie de quartier, pas de lieux rassembleurs. Urgent besoin d'ambiance, de dynamisme, d'animation, d'activités, de commerces, etc. Individualisme prime sur esprit communautaire. Et notre objectif : Développer une vie de quartier dynamique au quotidien, adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants.

- Ajouter des infos concernant de constat et objectif en lien avec les actions : (Stratégie de communication, interventions multiples dans les parcs et Établissements amis des enfants).

- Quels sont les éléments qui ont permis d'obtenir ces retombées?

Une conception du travail comme un tout, pas trois rôles distincts – une méga-action ayant un objectif (d'augmenter l'autonomie des familles pour répondre aux besoins de leurs enfants), déclinée en trois tons.

- Quels sont les apprentissages significatifs qui en découlent?
Le comité d'évaluation a appris et a adapté l'intervention tout au long de la mise en oeuvre des actions collectives, en mode de réflexion en action.
- Quels sont les facteurs essentiels pour voir durer dans le temps ces retombées?
Les actions continuent d'être portées par les partenaires, la mobilisation des partenaires demeure soutenue, un accompagnement demeure disponible pour eux.

- 4) Les parents peuvent s'impliquer de différentes façons dans leur rôle de parent et leur rôle de citoyen. Dans les activités et actions de votre regroupement de la dernière année, quel(s) type(s) de participation des parents avez-vous privilégié? Vous pouvez indiquer plus d'un choix de réponse.**

Inform

L'objectif est de fournir aux parents des informations objectives afin de les aider à comprendre les problématiques, les alternatives, ou les solutions.

Donner des exemples : tous les partenaires tiennent à informer les parents des activités et services de l'ensemble de la communauté. La carte des ressources a été re-imaginée pour offrir des informations davantage complètes. Un des rôles du travail de milieu est d'informer les parents isolés des services.

Consulter

L'objectif est d'obtenir une rétroaction des parents sur l'analyse [de situation], les alternatives, ou les décisions [plan d'action et autres].

Donner des exemples : Les parents rejoints dans le cadre de l'Intervention sociale sont consultés sur leurs besoins d'informations. Les parents sont aussi consultés lors de différentes activités de la Maison des Familles sur différents sujets en lien avec leurs besoins, mais aussi en lien sur différents enjeux du quartier.

Impliquer

L'objectif est de travailler directement avec les parents tout au long du processus pour s'assurer que leurs préoccupations sont systématiquement comprises et considérées.

Donner des exemples : Des parents sont impliqués dans la mise en place des Établissements amis enfants

Collaborer

L'objectif est de travailler en partenariat avec les parents sur chaque aspect de la décision incluant le développement des alternatives et l'identification des solutions.

Donner des exemples : Cliquez ici pour taper du texte.

Habiliter

Donner le pouvoir de décision aux parents.

Donner des exemples : Les actions du travail de milieu visent à impliquer les parents dans le partage de pouvoir décisionnel dans leurs milieux.

- 5) Il est reconnu que les familles en situation de pauvreté sont souvent plus isolées. Elles sont aussi plus difficiles à joindre et le maintien de leur participation dans le temps est plus ardu. Parmi les stratégies suivantes, laquelle ou lesquelles ont été utilisées par votre regroupement auprès des familles en situation de pauvreté au cours de la dernière année : vous pouvez indiquer plus d'un choix de réponse.

Pas de stratégie particulière.

Stratégie de recrutement visant spécifiquement les familles en situation de pauvreté.

Vous pouvez indiquer plus d'un choix :

- ✓ Références par les partenaires ou intervenants terrain (ex : intervenants SIPPE)
- ✓ Démarchage dans les milieux de vie (ex : HLM, parcs)
- ✓ Présence dans les organismes de première ligne (ex : banque alimentaire)
- ✓ Bouche-à-oreille par les parents
- ✓ Stratégies variées de diffusion (dépliants, affichage dans babillards etc...)
- ✓ Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Dispositifs propres à une ou plusieurs actions favorisant la suppression des barrières d'accès et ainsi la participation des parents en situation de pauvreté et leur rétention.

Vous pouvez indiquer plus d'un choix :

- ✓ Incitatif (cadeau pour enfant, repas léger ou collation)
- ✓ Transport facilité (billets de transport en commun, transport organisé ou gratuit (ex : bus, covoiturage))
- ✓ Plages horaires variées adaptées aux besoins (offre de jour (am) ou de soir et fin de semaine)
- ✓ Services de garde (offerts sur les lieux de l'activité ou à la maison)
- ✓ Activité offerte dans des organismes déjà fréquentés par les parents
- ✓ Accessibilité économique des activités (gratuites ou faibles coûts)
- ✓ Adaptation de la documentation (langage vulgarisé aux parents)
- ✓ Prise en considération des besoins de base des familles
- ✓ Participation des parents à la mise en œuvre des activités

Autre : Cliquez ici pour taper du texte.

Action(s) s'adressant exclusivement aux familles en situation de pauvreté

Pouvez-vous nous indiquer de quelle(s) action(s) s'agit-il?

Donner des exemples : [Certaines familles sont référées via le SIPPE](#)